



PRET DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE ET MATERIELS DE VOIRIE

Nom et prénom du soussigné(e) :

Adresse :



Privé :



Prof. :



Portable :

Type de manifestation :

Date manifestation :

N° d'Arrêté / objet:

Délai de demande : 5 jours avant la manifestation

Prise et retour du matériel par le soussigné, sur rendez-vous auprès des Services Techniques

Lieu : 19 Rue Georges Clemenceau, 35240 Retiers

Contact : 02.99.43.09.16

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi : 09:00 -12:00, 14:30 -17:00

mercredi, jeudi : 09:00 -12:00

vendredi 09:00 -12:00, 14:30 -16:00

Date du prêt panneaux et matériels		
Date de retour panneaux et matériels		
Chèque de caution (TSVP)	Déposé le :	Rendu le :














L'emprunteur aura la responsabilité de l'installation des panneaux de signalisation conformément à la réglementation en vigueur ainsi que la surveillance des panneaux jusqu'à restitution des panneaux.

Le matériel loué doit être rendu propre et en parfait état. Toute détérioration ou perte vous sera facturée.

Fait à Retiers, le

Signature suivie de la mention

« Lu et approuvé »

		Nombre	Caution unitaire	Total caution
Chantier Routier				
	Piétons changer de trottoir			
	Route barrée			
Circulation				
	Céder le passage			
	Déviation			
	Interdiction de dépasser			
	Sens Interdit			
	Stationnement interdit			
	Stop			
	Vitesse 30 / 50 / 70			
Danger				
	Chaussée glissante			
	Chaussée Rétrécie			
	Gravillons			
	Point d'exclamation			
	Zone Travaux			
Divers				
	Cônes			
	Barrières de police			
TOTAL :				

Remarques :

.....

.....

TARIFS MUNICIPAUX 2021		
Signalisation : Panneaux ou barrières	Caution / unité	80,00 €
Cônes	Caution / unité	20,00 €

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. Les informations recueillies sur cette attestation sont enregistrées par la commune de RETIERS, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour la **location de panneaux de signalisation**. La base légale du traitement est le **contrat**.

Les données collectées sont communiquées aux **agents des services administratif et technique** .

Les données sont conservées pendant **2 ans à compter de la restitution du matériel**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de RETIERS, Isabelle VERET-, référent RGPD, Etat-Civil i.deme-etatcivil@retiers.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.